

**Formulaire de demande d'aide financière pour l'apposition de
l'image de marque *Bonjour* sur les véhicules de taxi de Montréal
dans le cadre du programme de soutien à la modernisation de
l'industrie du transport par taxi**

Nom de l'entreprise (s'il y a lieu)

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Poste

Adresse courriel

Nom de l'association de service au sein de laquelle travaille le demandeur (compagnie de taxi)

Informations sur le véhicule :

Numéro de vignette

Modèle

Année

Couleur d'origine

Choix du type d'habillage

Blanc

Vinyle

Non Blanc

Peinture

Je certifie que la carrosserie du véhicule soumis est en parfaite condition.

Signé à _____ le _____
Ville Date (Année-Mois-Jour) Signature du titulaire

Section réservée au Bureau du taxi de Montréal

- Dossier complet (estimé fourni + formulaire complété)
 Dossier ne répondant pas aux conditions d'admission

Coût estimé _____

Montant autorisé _____

Numéro de dossier _____

Vérfifié par _____

Demande d'aide financière pour l'apposition de l'image de marque *Bonjour* sur les véhicules de taxi de Montréal dans le cadre du programme de soutien à la modernisation de l'industrie du transport par taxi

Critères d'admissibilité

1. Le demandeur doit être titulaire d'un permis de propriétaire de taxi valide;
2. Le demandeur doit détenir une vignette émise par le Bureau de taxi de Montréal (BTM);
3. L'année du modèle du véhicule doit correspondre à l'année 2016, 2017, 2018, 2019 ou 2020;
4. L'habillage du véhicule doit être fait au plus tôt le 11 décembre 2019;
5. Le demandeur doit fournir les pièces justificatives suivantes pour chacun des véhicules visés par la demande :
 - a. Formulaire de demande dûment rempli;
 - b. Soumission du fournisseur de service de recouvrement incluant les renseignements suivants :
 - ✓ Nom et adresse du fournisseur
 - ✓ Numéro de TPS et de TVQ du fournisseur
 - ✓ Description et prix estimé du service
 - ✓ Marque et modèle du véhicule
6. Le demandeur doit faire parvenir sa demande d'aide financière par télécopieur au 514 280-3325 ou par courriel à btm_communication@ville.montreal.qc.ca.

Procédure du versement de l'aide financière

1. Les demandes d'aide financière seront étudiées par le BTM selon l'ordre de réception des demandes. Les demandes acceptées seront accordées jusqu'à épuisement des fonds;
2. Les montants d'aide financière octroyés correspondent à 50 % de la facture totale présentée, jusqu'à concurrence de 500 \$ pour un demi-habillage (véhicule blanc) ou de 1000 \$ pour un habillage complet. Un véhicule ne peut faire l'objet que d'une seule aide financière sauf exception;
3. Une fois la demande d'aide financière acceptée par le BTM, le demandeur recevra une lettre de préautorisation par courriel ou par courrier postal lui indiquant le montant accordé et la description des normes graphiques à respecter;
4. Le demandeur disposera de quinze (15) jours ouvrables à compter de la date inscrite sur la lettre de préautorisation pour procéder à l'apposition de l'image de marque sur le véhicule visé par la demande;
5. Une fois l'apposition de l'image de marque sur le véhicule complétée, le demandeur disposera de dix (10) jours ouvrables pour prendre rendez-vous au 514 280-4049 pour une vérification visuelle du véhicule¹ au BTM et remise des documents;
6. Si la vérification visuelle du véhicule et les documents fournis sont conformes, un chèque sera être émis et envoyé au demandeur par la poste.

¹ Cette vérification du véhicule concerne uniquement l'image de marque et ne constitue pas une inspection du véhicule selon le règlement en vigueur.